



UACDDDD

Union des Associations et des Coordinations d'Association pour
le Développement et la Défense des Droits des Démunies

Siège: Mosquée Niamakoro, Sébougouni - BP: E2801 - Tél: 76 08 31 92 / 76 44 00 98 / 76 49 03 15

Cite: <http://www.uniondesdemuniesdumali.org> - Blog: uniondesdemuniesdumali.blogspot.com - Email: kmassa26@gmail.com

Conférence de presse du 13/03/2013 SIEGE DE L'UNION

PROGRAMME

- 1- Installation des invités10H- 10H15mn
- 2- Ouverture de séance.....10H15-10H20mn
Soungalo Koné Président d'UACDDDD ;
- 3 - Présentation de l'UNION et les objectifs de la
conférence de presse 10H20 -10H40mn
Famory Kamissoko S.G d'UACDDDD
- 4- Recommandations et actions à mener 10H40- 11H00mn
Massa Koné Adj. S.G de l'UACDDDD
- 5- Intervention des journalistes et débats...11H-11H50mn
- 6- Clôture11H50-12H00mn
Soungalo Koné Président d'UACDDDD ;

Présentation de l'UNION :

Suite à l'échec du programme de l'opération « sauvons notre quartier » initié en 1991 par le Gouvernement du MALI, de nombreuses associations victimes de déguerpissement, de spoliation, d'expropriation, de spéculation foncière, d'abus de pouvoir et d'injustice ont été créées. Ces associations se sont regroupées en 2004 après le déguerpissement de Niamakoro-carrefour pour créer l'Union des Associations et des Coordinations d'Associations pour le Développement et la Défense des Droits des Démunis (UACDDDD) communément appelée UNION.

Si l'UNION a été créée en 2004 par six(06) associations et une coordination d'association, aujourd'hui elle compte cent trente huit(138) associations et coordinations d'association, plusieurs partenaires potentiels et sympathisants.

Pourquoi cette conférence de presse ?

Vu le nombre croissant des associations victimes d'accaparement des terres de déguerpissement, de spoliation, d'expropriation, de spéculation foncière, d'abus de pouvoir et d'injustice ;

Vu l'immobilisme des autorités face aux recommandations issues des assises des Etats généraux du foncier en 2010, surtout le témoignage du Président de la République Chef de l'Etat sur la spéculation foncière ;

Vu les propositions de solution faites au niveau des mairies par la commission ad' hoc créée à la suite de la marche pacifique du 09 Mars 2010 réprimée dans le sang par les forces de l'ordre, et le manque de prise de décision par les plus hautes autorités, motif principal de la marche pacifique du 13 Mars 2012 ;

- Considérant aujourd'hui la promesse tenue par les plus hautes autorités de résoudre tous les problèmes fonciers posés dans un délai d'un mois, surtout les propositions faites sur dix(10) grands dossiers par la commission technique (décision n° 2012/0154/MATCL-SG du 16 mars, qui s'est réunie le 20 mars 2012) mise en place à cet effet ;

Vu le dysfonctionnement répété de la commission ad' hoc interministérielle mise en place pour l'examen de ces propositions et la prise de décisions définitives (décision n°2012-0042/PM-RM DU 14 MARS 2012);

Conclusion :

Promesse tenue par les plus hautes autorités du MALI : délai d'un mois (13 Mars au 13 Avril 2012) examen et résolution des problèmes posés par l'UNION au Gouvernement.

Nous sommes aujourd'hui à un AN jour pour jour, aucun problème n'est entièrement solutionné.

L'UNION exige l'arrêt immédiat des travaux sur tous les espaces litigieux soumis au Gouvernement ; l'arrêt des malversations foncières, des abus de pouvoir contre ses militants ; sollicite urgemment la résolution de tous ses problèmes posés au Gouvernement du MALI.

L'UNION ne souhaiterait pas se voir dans l'obligation d'entreprendre d'autres actions.

Bamako le 12/03/2013

Le PRESIDENT